

# Le temps des conventions collectives dans l'Humanité (1936)



L'humanité le 12 juin 1936 raconte l'adoption de la loi sur les conventions collectives par branche

« Les masses demandent du travail. Elles veulent que les progrès du machinisme soient une source de bien-être. Elles ont raison. »

(Information Financière du 12 juin 1936)

l'Humanité

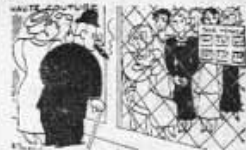
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.)

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 130, RUE MONTMARTRE, PARIS (2<sup>e</sup>)

32<sup>e</sup> ANNÉE - N° 132.002 VENDREDI 12 JUIN 1936 DEUX ÉDITIONS

Fondateur : JEAN JAURÈS Directeur : MARCEL CACHIN

DECOUVERTE



— Je crois, hélas, que ce sont là les petites mains de Moscou !

CONFORMÉMENT A LA VOLONTÉ DU PEUPLE

Quatre des projets gouvernementaux ont été votés hier par la Chambre

Ils concernent la suppression de l'impôt sur les pensions les congés payés — la révision des décrets-lois sur les traitements — et enfin les contrats collectifs

NOS CAMARADES BRUN, MIDOL, CROIZAT, SONT INTERVENUS EFFICACEMENT SUR CES DIVERS SUJETS

Monmousseau et Croizat font écarter du projet sur les contrats collectifs le dangereux « arbitrage obligatoire »

« Au cours des débats, le ministre Rivière a affirmé sa volonté de créer la Caisse des pensions et de supprimer toutes les injustices frappant les victimes de la guerre. Sans cesse attaqué de front les divers projets exigés par les travailleurs, le droit a multiplié les manœuvres d'obstruction »

Aujourd'hui, examen de projet sur les 40 heures

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.



Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Le projet de loi, dont la discussion est en cours, tend à donner aux salariés un statut plus favorable, notamment en ce qui concerne le droit de grève et les conditions de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Des députés, au cours de la séance sur le projet de loi relatif à la réduction des heures de travail.

Un grave accident dans l'Ardoise

UNE AUTO TOMBE DANS LE RHONE D'UNE HAUTEUR DE 6 MÈTRES

On n'a pu retrouver ses quatre occupants

Près de 11 heures. — Ce matin, vers 10 heures, une auto conduite par un chauffeur de la Voie (Ardennes) a dévalé le pont de la Voie (Ardennes) sur le Rhône. Les quatre occupants ont disparu. On n'a pu retrouver leurs corps.

Pour ne pas les payer un entrepreneur tire sur ses ouvriers en grève

Un gréviste est blessé grièvement

Importantes déclarations de Maurice Thorez à l'assemblée des communistes parisiens

10.000 manifestants sur les boulevards

Les grands mercantis contre le peuple

Pour la paix !

Des poursuites engagées

Le projet de loi sur les 40 heures

Le projet de loi sur les 40 heures

Le projet de loi sur les 40 heures

Le projet de loi sur les 40 heures

Le projet de loi sur les 40 heures

Le projet de loi sur les 40 heures

Le projet de loi sur les 40 heures

Grèves et victoires se multiplient en province et dans la Région parisienne

10.000 grévistes de l'industrie hôtelière ont manifesté durant plusieurs heures dans les principales artères de Paris

Le mouvement a été étendu à Nantes, Avignon, Belfort, Toulon, Sens, Marseille, Bordeaux, Châteauroux, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Saint-Omer, Alger, Casablanca, etc.

Victoires en Haute-Marne, Haute-Saône, Bouches-du-Rhône, Calvados, Seine-Inférieure, Nièvre, Rhône, Corrèze

12.000 ouvriers des usines Peugeot, à Sochaux, font grève dans les ateliers

Dans la région parisienne, 10.000 métallistes, 4.000 serruriers, les ouvriers de l'aviation ont obtenu satisfaction par la signature de contrats collectifs

La conférence des délégués des métallistes parisiens s'est tenue hier

« La conférence des délégués des métallistes parisiens s'est tenue hier. Les délégués ont discuté les conditions de travail et les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Les délégués indépendants approuvent les revendications des ouvriers. Ils ont décidé de poursuivre la lutte pour l'obtention de contrats collectifs. »

Advertisement for Buffalo Orateurs, featuring the Buffalo logo and text about the S.D.N. and the date June 12, 1936.

Advertisement for Buffalo Grande Fête de la Victoire, featuring the Buffalo logo and text about the date June 14, 1936, and the location at the Grand Palais.



« Où dînerons-nous ce soir ? » feignent de demander les paniquards de « l'Action Française » ! POURQUOI NE DINERAIENT-ILS PAS A LA SANTÉ ?

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.) 37 ANNEE - N° 13375 SAMEDI 13 JUIN 1936 DEUX ÉDITIONS Rédaction et Administration : 130, RUE MONTMARTRE, PARIS (2e) FONDATEUR : JEAN JAURÈS DIRECTEUR : MARCEL CACHIN



VICTOIRE DANS LA MÉTALLURGIE ET LE BATIMENT

MALGRÉ L'OBSTRUCTION AU SERVICE DES PRIVILÉGIÉS...

La Chambre a voté la semaine de 40 heures

Léon Blum dénonce les éléments suspects qui tentent de s'introduire dans le mouvement ouvrier...

Dans une intervention hachée par les hurlements des fascistes et réactionnaires, Monmousseau précise que ces éléments suspects sont des ministres de la Roche...

L'Assemblée a voté hier la loi sur la semaine de 40 heures... Les communistes ont voté contre...

Le projet de loi sur la semaine de 40 heures a été adopté par la Chambre... Les communistes ont voté contre...

Le projet de loi sur la semaine de 40 heures a été adopté par la Chambre... Les communistes ont voté contre...

Le projet de loi sur la semaine de 40 heures a été adopté par la Chambre... Les communistes ont voté contre...

Le projet de loi sur la semaine de 40 heures a été adopté par la Chambre... Les communistes ont voté contre...

POUR LE PAIX, DANS L'ORDRE DÉMOCRATIQUE...

Le contrat collectif est signé à Paris pour : l'ensemble des métallurgistes ; les briqueteurs et fumistes ; les cimentiers ; les menuisiers en bâtiment ; les charpentiers ; les plombiers-couvreurs, etc...

Vingt-cinq mille cheminots, réunis à Japy, prennent acte des avantages obtenus et font confiance à leur Fédération pour les compléter

Le mouvement se poursuit pour obtenir une légitime satisfaction dans toute la province et dans toutes les corporations avec poissances, calme et discipline

A 14 h. 30, au Bois de Vincennes, rassemblement de tous les ouvriers du bâtiment

Le mouvement se poursuit pour obtenir une légitime satisfaction dans toute la province et dans toutes les corporations avec poissances, calme et discipline

Le mouvement se poursuit pour obtenir une légitime satisfaction dans toute la province et dans toutes les corporations avec poissances, calme et discipline

Le mouvement se poursuit pour obtenir une légitime satisfaction dans toute la province et dans toutes les corporations avec poissances, calme et discipline

PRÉS DU MAINS

Un pneu éclate et l'artiste Florelle renverse trois cyclistes tuant l'un d'eux

Les deux autres sont blessés ainsi que les deux occupants de la voiture

Un pneu éclate et l'artiste Florelle renverse trois cyclistes tuant l'un d'eux

Un pneu éclate et l'artiste Florelle renverse trois cyclistes tuant l'un d'eux

Un pneu éclate et l'artiste Florelle renverse trois cyclistes tuant l'un d'eux

Un pneu éclate et l'artiste Florelle renverse trois cyclistes tuant l'un d'eux

Advertisement for 'GRANDE FÊTE DE LA VICTOIRE' at 'Au Stade BUFFALO à Montrouge' on Sunday June 14 at 14h.30. Organized by the Communist Party.

Advertisement for 'Dimanche 14 juin à 14 h.30' at 'Au Stade BUFFALO à Montrouge'.

le slogan le PCF, c'est l'ordre!

Le Parti communiste c'est l'ordre!

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.) 32 ANNEE - N° 13.094 DIMANCHE 14 JUIN 1936 QUATRE ÉDITIONS

PAR DECISION DU COLONEL



A la suite d'un fait divers de la région de Paris... On a vu à l'œuvre de la 10e section des policiers...

POUR UNE FRANCE FORTE, LIBRE ET HEUREUSE

à 14 h. 30, avec le Parti communiste, à BUFFALO

Orateurs : THOREZ, GITTON, MICHAUX, CROIZAT, FRACHON, DUCLOS, Martha DESRUMAUX, ZYROMSKI

Les grévistes victorieux et enthousiastes s'apprêtent à reprendre le travail

L'INTRANSIGEANCE PATRONALE PROLONGE LE CONFLIT DANS LA NOUVEAUTÉ, LA COIFFURE, CHEZ LES PEINTRES

Grandioses manifestations des ouvriers du bâtiment à Vincennes et des 33.000 métallurgistes des usines Renault à Boulogne

2.500.000 ADHÉRENTS A LA C. G. T.

Le mouvement s'étend à Tulle, Dijon, Mâcon, Digne, Liffoux, Valence, Vienne, Châteauroux, Granville, Saint-Nazaire, Nice, Casablanca, Alger, etc... cependant que de nombreuses victoires sont enregistrées à Montluçon, Fiers, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre, Epinal, dans le Gard, etc...



À Vincennes, le dimanche 13 juin, le défilé de grévistes, avec les bannières de la Nouvelle-Éclairage et de la C. G. T.



À Boulogne, le dimanche 13 juin, les 33.000 métallurgistes des usines Renault défilent en masse.

Depuis le matin, il avait organisé un défilé... Les grévistes victorieux et enthousiastes s'apprêtent à reprendre le travail... Les manifestations ont été grandioses...

50.000 ouvriers de bâtiment de la région parisienne fêtent leur victoire... Les manifestations ont été grandioses...

LE FRONT POPULAIRE TRIOMPHERA AUX SCRUTINS D'AUJOURD'HUI!

Fléury communiste sera élu à Saint-Fargeau... Le Front Populaire triomphera aux scrutins d'aujourd'hui...

DEUX ACCIDENTS...



Voilà deux autres actes dans une série de malheurs... Deux accidents...

Les brutalités exercées sur Anna Pauker font un tort incalculable à la Roumanie

Anna Pauker est une femme d'exception... Les brutalités exercées sur Anna Pauker font un tort incalculable à la Roumanie...

Les crânes de l'air provoquent des incidents à Rouen

Les crânes de l'air ont provoqué des incidents à Rouen... Les avions militaires ont été abimés...

Un discours virulent du ministre de l'Agriculture

Un discours virulent du ministre de l'Agriculture... Le ministre a attaqué les spéculateurs...

Que signifient les télégrammes Vilgrain?

Formons des comités de défense sous l'égide du Front populaire... Que signifient les télégrammes Vilgrain?...

180.580...



C'est le nombre d'ouvriers de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt qui ont participé à la manifestation du dimanche 13 juin...

CEUX QUI NE FONT PAS GREVE



Le journaliste des reporters de l'agence... Les ouvriers du bâtiment... Ceux qui ne font pas grève...



# *Front populaire : le temps des conventions collectives*

## **Laure Machu**

**L'historienne Laure Machu est revenue, dans la rubrique points de vue du CNRS, sur les acquis de la loi sur les conventions collectives de 1936. Instruments de protection qui ont contribué à la construction d'un ordre salarial, les accords de branche ont aussi entériné les frontières sexuelles de la division du travail. Ils ont néanmoins été perçus à l'époque comme une vraie amélioration.**

La mémoire collective retient rarement la loi du 24 juin 1936 sur les conventions collective comme l'un des acquis majeurs du Front populaire. Les congés payés ou les Quarante heures incarnent davantage l'embellie de l'été 1936. Pourtant la loi crée une institution nouvelle : la convention collective de branche, considérée comme le pivot des relations sociales à la française. Dans la foulée des grèves et du vote de la loi, la négociation collective connaît un essor inédit : près de 5 000 accords sont signés entre 1936 et 1938. Aujourd'hui, les débats et les mobilisations autour de la loi travail révèlent l'attachement des salariés à la négociation collective de branche, alors même qu'une partie du patronat conteste sa légitimité et souhaite y substituer des accords d'entreprise. Revenir sur la période du Front populaire<sup>1</sup> permet de comprendre comment les acteurs ont investi cette nouvelle catégorie juridique et de s'interroger sur ce qu'ont pu signifier les conventions collectives pour les salariés des années 1930.

[Lire la suite](#)





**Notes de bas de page :**

**Pour citer cet article :**